



Calcul indemnités de licenciement

Par **castorix**, le **27/02/2010** à **21:14**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir comment est calculé le mois de rémunération lors d'un licenciement, dans le cas suivant :

(Je sais que le calcul est fait sur les 1/12 de la rémunération des douze derniers mois, ou les 1/3 des 3 derniers mois, si cette formule est plus avantageuse)

Mais mon salaire brut est variable, ayant des primes comptabilisées en Brut au pro-rata du nombre de jours travaillés.

Si je prends des congés, le Brut baisse.

Si je suis en intercontrat, le Brut baisse.

J'ai par exemple, si j'ai pris des congés en Décembre et que je suis en intercontrat en Janvier ..

Heures Brut =>

Septembre : 4000

Octobre : 4100

Novembre : 4050

Décembre : 3600

Janvier : 3000

Comment calculer le "salaire habituel", cité ici =>

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/licenciement,121/l-indemnite-legale-de-licenciement,1114.html>

"

Si le salaire de l'année ou des 3 derniers mois est nettement inférieur au salaire habituel, c'est ce dernier qu'il faut retenir (le salaire habituel est celui que le salarié aurait perçu en temps normal, en dehors, par exemple, d'une période de chômage partiel ou d'une absence maladie non indemnisée en totalité).

"

Merci par avance